

FACTURE N° 5120119
N/REF : 8/12/2025 14H55 C:001328 I:03953

V/Email reçu le Lundi 08/12/2025 a 14H55

OUEST INERTE

**825 ROUTE DE LANDERNEAU
29470 PLOUGASTEL DAOULAS**

IMMEUBLE : LANDERNEAU
OUEST INERTE
RTE DE LANDERNEAU
29470 PLOUGASTEL DAOULAS

Guipavas, le 18 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : OUEST INERTE - PLOUGASTEL DAOULAS
MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 5110013 DU 25/11/2025
Donneur d'ordre : M. X RESPONSABLE

INTERVENTION DU 10/12/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SEPARATEUR HYDROCARBURES A LA PLATE-FORME
CONCASSAGE
REMISE EN EAU
CONTROLE : OK
A LA DEMANDE DU CHEF ATELIER :
ECREMAGE DE LA FOSSE ET POMPAGE REGARD OFFERT
REPLI DU MATERIEL
DECHETS : 2T EAUX HYDROCARBUREES

DE CHANTIER ET

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT A VALIDER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS ([HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/](https://trackdechets.beta.gouv.fr/)) AFIN D'ASSURER LEUR
TRAITEMENT

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 18/12/25 a 15H22 M. Y. MALLEJAC
RM TT Email envoyé le 25/11/25 a 11H52 M. X RESPONSABLE

N/REF : 8/12/2025 14H55 C:001328 I:03953

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	688,70	688,70
	TOTAL H.T.		688,70
	T.V.A. a 20,00%		137,74
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>826,44</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.